

PLAN LOCAL D'URBANISME
Modification n°1 - Approbation

6 -Plan de zonage 1/2000e
Centre de la commune

<p>Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, Le 22/03/2020 Le Maire, François BIGNARD</p> 	<p>Révisé le 05-12-2017 Modification simplifiée n°1 approuvée le 07-07-2020 Modification n°1 approuvée le 22/03/2020</p> 
--	--

Dossier établi par le Cabinet Patrick BRANLY Géomètre-Expert Urbaniste

<p>--- Limites de zones</p> <p>Protection des éléments naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> Espaces Boisés Classés Vergers à préserver Parcs et jardins Alignements boisés (haies,...) Arbres isolés <p>Zone à Dominante Humide</p> <ul style="list-style-type: none"> Emprise concernée 	<p>Emplacements réservés</p> <ul style="list-style-type: none"> Accès zone 1AU (430 m²) Réserve pour desserte future (180 m²) Poste de refoulement réseau d'assainissement Emprise concernée <p>Mixité sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteur de mixité sociale en application de l'article L. 151-15 du code de l'Urbanisme <p>Éléments bâtis à protéger</p> <ul style="list-style-type: none"> Murs Bâtiments <p>PPRI Ouche</p> <p>Pour plus de précision, se reporter au PPRI en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> zone bleue zone rouge
---	---

Définition sommaire des types de zones

Zones Urbaines

U : zone urbaine à vocation principale d'habitat, les commerces, services, activités peuvent également s'y implanter

Ur : zone spécifique correspondant à l'emprise autoroutière et aux infrastructures de transport

Us : zone spécifique correspondant au centre de formation, où seules les constructions liées à cette activité ou à l'hébergement ou à vocation intercommunale peuvent s'y développer

Uy : zone urbaine réservée à l'implantation des activités économiques

Zones à Urbaniser

1AUa : zone à urbaniser constructible à vocation principale d'habitat

AUb : zone à urbaniser inconstructible à vocation principale d'habitat

Zone Agricole

A : zone agricole, réservée aux constructions et installations nécessaires à l'activité agricole

Zones Naturelles

Na : relatif à l'emprise de la station d'épuration

Nb : relatif à des exploitations agricoles

Nc : relatif au domaine de Chassagne (Château et parc)

Ne : relatif à une activité économique isolée

Nh : relatif à l'habitat diffus ou isolé

Ni : relatif à des espaces et équipements de sports et de loisirs

